

Le Directeur de l'IAE de Paris,

## Arrêté n°2024-64

Le Directeur de l'IAE de Paris,

*Vu le code de l'éducation, et notamment les articles R741-3 et R811-10 à R811-42,  
Vu le décret n°89-928 du 21 décembre 1989 relatif à l'IAE de Paris,  
Vu les procès-verbaux des élections du 25 au 26 novembre 2024 et du 27 au 28 novembre 2024,*

### ARRETE

**Article 1** : La section disciplinaire usagers de l'IAE de Paris est composée comme suit :

#### **Collège des Professeurs d'université :**

Jérôme CABY (vice-président)  
Nathalie RAULET-CROSET

#### **Collège des Maîtres de conférences :**

Marianne DOURNAUX (vice-présidente)  
Pierre Yves LAGROUE (Président)

#### **Collège des usagers :**

Patrick MEDENOU  
Jean-Tony TRAN  
Ruth Manuela CLAVIJO GARIBAY  
Nisrine BOUDAHK

**Article 2** : Le directeur nomme Bénédicte VERGNE, Responsable des affaires juridiques de l'IAE de Paris, Secrétaire de la section disciplinaire usagers, pour l'année universitaire 2024 – 2025.

Fait à Paris, le 29 novembre 2024



Le directeur de l'IAE de Paris  
Eric LAMARQUE